FACTURATION ÉLECTRONIQUE : PA-E OBTIENT LA CERTIFICATION ISO/IEC 27001 DANS LE CADRE DE SON PROJET DE PLATEFORME AGRÉÉE

TRACTIAL annonce que PA-E, société filiale de IBEXIAL dédiée aux infrastructures de facturation électronique, a obtenu la certification ISO/IEC 27001 relative à son système de management de la sécurité de l'information et reçu la confirmation de l'instruction de son dossier de plateforme agréée.

Cette certification s'inscrit dans le cadre de la demande d'immatriculation déposée par PA-E en août 2026 auprès de la Direction générale des Finances publiques (DGFiP), en vue de devenir Plateforme Agréée. Cette demande demeure en cours d'instruction.

ISO 27001 : UNE EXIGENCE ÉLEVÉE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

La certification ISO/IEC 27001 constitue l'une des exigences réglementaires applicables aux opérateurs souhaitant obtenir leur immatriculation en qualité de Plateforme Agréée. Elle atteste de la mise en place d'un système de management destiné à identifier, maîtriser et suivre les risques liés à la sécurité de l'information.

Son obtention marque une étape structurante pour PA-E, sans préjuger de la décision de la DGFiP ni de l'accomplissement des autres conditions nécessaires à son immatriculation. Cette certification constitue un jalon important dans le développement du projet porté par PA-E, dans un domaine complémentaire aux activités de paiement et d'infrastructure financière de TRACTIAL.

Cette avancée intervient alors que la réforme française de la facturation électronique est entrée en application le 1er septembre 2026, avec une nouvelle échéance prévue en septembre 2027 pour l'émission de factures électroniques par les PME et microentreprises.

DE LA FACTURE AU PAIEMENT : ÉLARGIR LE PÉRIMÈTRE DU FINTECH-AS-A-SERVICE

Pour les entreprises, la facturation et le paiement s'inscrivent dans un même parcours opérationnel : émettre une facture, encaisser son règlement, suivre son statut et rapprocher les flux. Cette convergence rejoint le positionnement de TRACTIAL dans le Fintech-as-a-Service et l'Embedded Finance.

TRACTIAL fournit l'infrastructure financière réglementée et les services de paiement. IBEXIAL, développe les technologies permettant leur intégration dans les logiciels métiers. PA-E développe une infrastructure dédiée à la facturation électronique.

Cette perspective s'inscrit dans la stratégie Fintech-as-a-Service du groupeTRACTIAL et demeure conditionnée aux autorisations, accords et développements nécessaires, ainsi qu'à l'adoption commerciale des services concernés.

A PROPOS DE TRACTIAL

Agréée en tant qu'Établissement de Paiement par l'ACPR, TRACTIAL conçoit et opère des infrastructures technologiques permettant aux plateformes SaaS et logiciels métiers d'intégrer dans leurs environnements un accès aux services de paiement fournis et opérés par TRACTIAL.

À l'intersection de la technologie, des paiements et des usages métiers, TRACTIAL développe une approche d'Embedded Finance et de Fintech-as-a-Service destinée à rapprocher les services financiers des outils utilisés quotidiennement par les entreprises, tout en assurant l'infrastructure réglementée nécessaire à leur fonctionnement.

Informations réglementaires :

- Établissement de Paiement supervisé par l'ACPR - CIB 16748
- Inscrit au registre REGAFI de la Banque de France - identifiant n° 61076

TRACTIAL est coté sur Euronext Growth Paris
(Code ISIN : FR0014014ZV8 – Code mnémonique : ALTRA)